

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION

### FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Depuis le début de la crise COVID, la CERC Occitanie s'est mobilisée afin de mettre à disposition des professionnels et acteurs publics tous les éléments nécessaires à la connaissance de gestion de la crise. Par note en date du 04 avril 2020, 7 ministres a appelé les acteurs de la filière à se mobiliser pour engager la reprise des chantiers tant bâtiment que travaux publics dans le respect des normes de sécurité sanitaire adaptées.

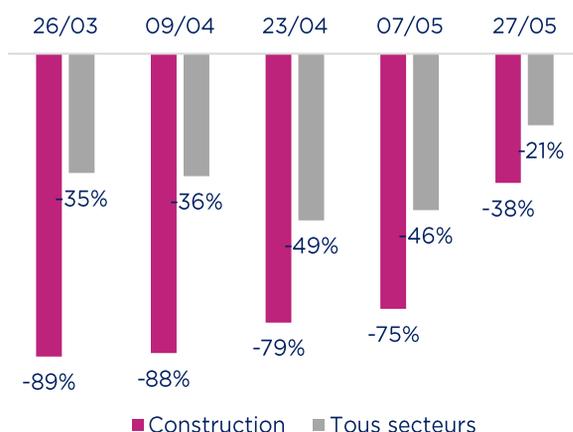
Par note en date du 20 mai 2020, ces mêmes ministres ont souhaité la mise en place d'un suivi contradictoire de la reprise d'activité se traduisant par l'élaboration d'un tableau de bord régional. Les enquêtes et travaux développés par la CERC ont été plébiscités afin de contribuer à l'élaboration de ce suivi.

### Activité économique

Selon les estimations de l'INSEE du 27 mai dernier, l'activité économique française rebondirait mais demeurerait toujours en deçà de l'activité normale, de l'ordre de -21%. Cette relative reprise, depuis le déconfinement, s'observe dans l'ensemble des branches dont l'activité est autorisée. La perte d'activité économique aurait été divisée par deux dans la construction (-38% contre -75% avant le déconfinement) reflétant la reprise de certains chantiers.

#### Estimation de la perte d'activité liée aux mesures d'endiguement

Source : points de conjoncture INSEE



Ainsi, compte tenu des informations disponibles au 27 mai, l'activité économique en juin pourrait être de l'ordre de 14 % inférieure à la normale.

Au deuxième trimestre, le PIB diminuerait ainsi de l'ordre de 20 % après -5,8 % au premier trimestre, soit la plus importante récession depuis la création des comptes nationaux français en 1948. Cette prévision doit néanmoins être prise avec précaution.

La première semaine de déconfinement marque un net rebond de la **consommation des ménages**, sans que celle-ci ne retrouve un niveau en situation « normale ». Ce regain concerne essentiellement les dépenses en biens manufacturés, en lien avec la réouverture des commerces non essentiels mais aussi la consommation des services. Certaines dépenses de consommation sont moins dynamiques (carburant, services de transport) tandis que celles associées aux activités encore soumises à restriction demeurent à de faibles niveaux.

### Contexte législatif



La possibilité de **report des cotisations sociales** sont prolongées pour le mois de juin, sur demande.

Un **troisième projet de loi de finances rectificative** doit être présenté le 10 juin en Conseil des Ministres. Ce troisième volet devrait :

- ❑ Examiner les moyens de prendre en charge les surcoûts liés aux mesures de protection sanitaire dans le BTP afin qu'ils ne pèsent pas sur la rentabilité des chantiers.
- ❑ Attribuer l'enveloppe au plan global d'urgence pour les collectivités, présenté le 29 mai dernier. La dotation annoncée à ce programme s'élèverait à 4,5 milliards d'euros dont 2,7 milliards d'euros pour les départements et 1,75 Md euros pour les communes et intercommunalités.

L'**activité partielle** qui favorise le maintien dans l'emploi des salariés a évolué au 1<sup>er</sup> juin :

La prise en charge de l'indemnité d'activité partielle évolue pour les secteurs où l'activité économique reprend progressivement : elle passera de 100% à 85% de l'indemnité versée au salarié dans la limite de 4,5 SMIC. L'indemnité versée au salarié est inchangée : pendant l'activité partielle, il perçoit 70% de sa rémunération brute (84% du salaire net) et au minimum le SMIC.

## État des lieux de l'emploi

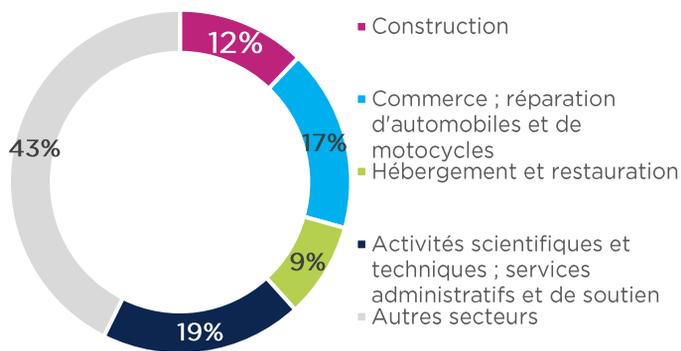


### L'activité partielle

En Occitanie, 443 150 170 heures ont été demandées en chômage partiel, au 15 mai.

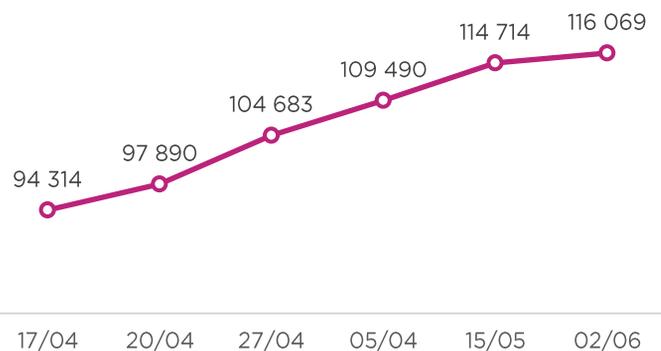
#### Poids du secteur de la construction parmi les salariés faisant l'objet d'une demande d'activité partielle, en Occitanie

Source : DIRECCTE Occitanie



#### Nombre de salariés de la filière Construction concernés par les demandes d'activité partielle en Occitanie

Source : DIRECCTE Occitanie



NB : Les données correspondent au nombre cumulé de salariés concernés par une demande d'activité partielle. Ce chiffre est issu des Demandes d'Autorisations Préalables (DAP) déposées par les établissements.

#### L'activité partielle pour le secteur de la construction | Source : DIRECCTE Occitanie

	Autorisations			Indemnisations depuis le 1 <sup>er</sup> mars		
	Nombre de salariés	Nombre d'heures	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'heures	Nombre d'établissements
27/04/20	92 691	50 132 673	12 720	98 562	2 786 396	11 081
04/05/20	96 946	54 253 033	13 139	60 331	3 073 305	11 985
25/05/20	115 927	61 460 149	15 625	95 923	9 993 727	14 241

Au 25 mai 2020, dans le secteur de la Construction en Occitanie, 16% des heures autorisées ont été indemnisées. Les établissements font une demande d'indemnisation par mois pour les heures réalisées donc on dénombre plusieurs demandes d'indemnisation pour un établissement et pour les mêmes salariés.

NB : Chiffres non définitifs, à date du 15 mai, toutes les demandes d'indemnisation pour le mois de mars n'ayant pas encore été déposées (les entreprises disposent d'un an pour déposer leur demande)



## Emploi

	En région			En France		
Salariés Construction à fin 4ème trim. 2019	120 548 sal.	+3,2%	▲	1 470 021 sal.	+3,3%	▲
Intérimaires Construction <sup>(3)</sup> à fin fév. 2020	13 971 ETP	-1,1%	▼	134 511 ETP	-0,9%	▬
Demandeurs d'emploi <sup>(4)</sup> à fin 1er trim. 2020	28 486 DEFM	-0,2%	▬	280 063 DEFM	-1,4%	▼

L'ensemble des indicateurs est mesuré sur une période de 12 mois, l'évolution est basée sur la même période de l'année précédente

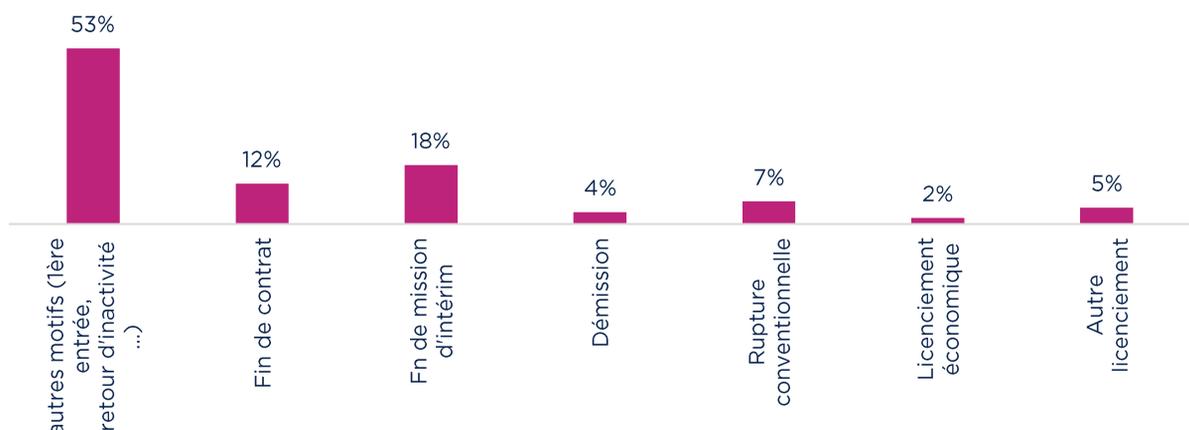
(3) Moyenne des 3 derniers mois en équivalent temps plein, évolution 1 an

(4) Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A recherchant un emploi dans la Construction à la fin de la période indiquée

### Occitanie : Les demandeurs d'emplois inscrits en catégorie ABC dans les métiers de la construction – Avril 2020 | Source : Pôle Emploi

Départements	DEFM- Métiers de la construction	Evol. Annuelle DEFM construction	Ensemble des DEFM	Evol. annuelle total DEFM
Ariège	1 138	+9,5%	14 917	+1,6%
Aude	2 886	+3,0%	37 849	+0,2%
Aveyron	1 190	+15,6%	18 486	+3,9%
Gard	6 779	+6,6%	79 951	+1,2%
Gers	951	+16,5%	13 299	+3,3%
Haute-Garonne	11 093	+19,8%	133 994	+4,2%
Hauts-Pyrénées	1 628	+6,8%	22 055	+7,6%
Hérault	12 160	+8,5%	134 262	+3,1%
Lot	916	+10,8%	14 802	+5,5%
Lozère	262	+13,9%	4 585	+5,5%
Pyrénées-Orientales	4 495	+4,2%	57 044	+2,0%
Tarn	2 632	+6,4%	33 701	+1,2%
Tarn-et-Garonne	2 009	+7,9%	26 509	+2,0%
Occitanie	48 139	+10,1%	591 454	+2,9%

### Occitanie : Les inscriptions à Pôle Emploi dans les métiers de la construction – Cumul janvier à avril 2020 | Source : Pôle Emploi





## Besoins en main d'œuvre 2020 : résultats de l'enquête de Pôle Emploi

Les résultats de l'enquête BMO 2020 ont été publiés par Pôle emploi. Cette enquête est un élément essentiel de connaissance du marché du travail. Compte tenu du contexte actuel, Pôle Emploi rappelle que « Les résultats de l'enquête BMO 2020 reposent sur les réponses des employeurs interrogés fin 2019 quant à leurs intentions d'embauche et leurs difficultés de recrutement anticipées pour 2020. Ces résultats ne prennent pas en compte les effets non anticipés de la crise du coronavirus. Les impacts de cette crise peuvent affecter à la fois le nombre de projets de recrutement et les difficultés rencontrées. ».

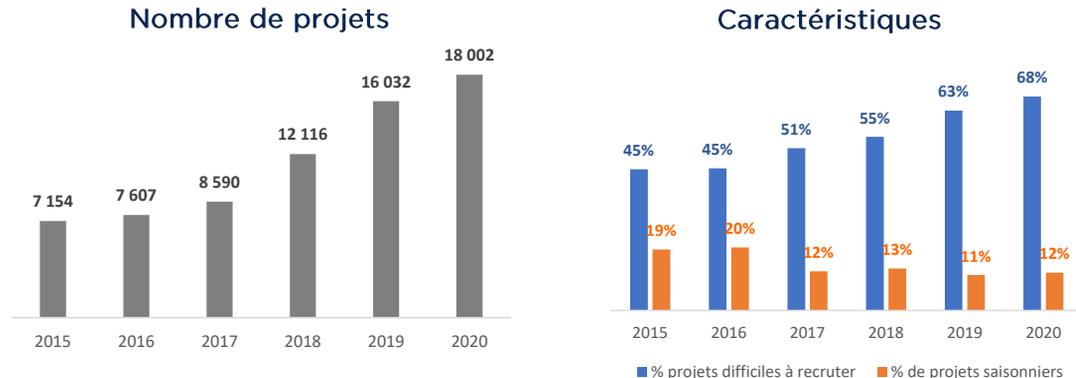
Ceci précisé, il nous semble que ces résultats restent intéressants à deux niveaux : ils rendent compte de la **dynamique de besoins des métiers** avant la crise ainsi que de la **hiérarchie des besoins**.

### Principaux résultats pour la construction et les métiers du BTP en Occitanie

- ✓ Le secteur de la construction pèse **7% des intentions d'embauche en 2020**
- ✓ **+13%** d'intention d'embauche par rapport à 2019 : la progression la plus importante devant le secteur du commerce (+10,1%)
- ✓ **18 000 projets d'embauche** pour les métiers du BTP (très largement dans le secteur de la construction),
  - soit 7% des intentions d'embauche en région Occitanie
  - dont 68% de projets de recrutement difficiles (versus 48% tous secteurs tous métiers)
  - dont 12% de projets saisonniers (versus 34% tous secteurs tous métiers)

### Occitanie : Projets de recrutement pour les métiers du BTP

Source : BMO 2020 - Pôle Emploi



- ✓ **Top 5 des métiers aux besoins en volume les plus élevés :**
  - « Ouvriers qualifiés maçons, plâtriers, carreleurs »
  - « Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment »
  - « Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment »
  - « Plombiers chauffagistes »
  - « Ouvriers non qualifiés des TP »
  
- ✓ **Top 5 des métiers aux difficultés de recrutement les plus élevées :**
  - « Géomètres »
  - « Couvresseurs »
  - « Ouvriers qualifiés des TP »
  - « Plombiers chauffagistes »
  - « Charpentiers bois »

Sources : Pôle emploi, « Les besoins en main d'œuvre des entreprises en 2020 - Région Occitanie », Pôle emploi, mai 2020, 20 pages - Open data Pôle emploi



## La formation en alternance : vives inquiétudes sur les contrats d'apprentissage

Depuis 2 ans, l'apprentissage dans le BTP bénéficiait de la dynamique du secteur retrouvée depuis 2016, le réseau BTP CFA Occitanie ayant enregistré + 7% d'apprentis dans ses établissements à la dernière rentrée de septembre, après plusieurs années de désaffection.

Le violent trou d'air causé par la crise sanitaire du COVID-19 risque d'infléchir fortement la tendance. Pour les jeunes actuellement en formation, l'accompagnement à distance mis en place par les équipes du réseau BTP CFA Occitanie a permis de limiter les ruptures de contrats. Mais les inquiétudes sont vives pour les contrats à venir. Organisées pour valoriser les métiers et les formations auprès des jeunes et des familles, les actions de promotion dans les territoires comme les salons, les journées portes ouvertes des établissements ont toutes été annulées en présentiel. Une partie seulement a pu être transformé en distanciel.

Du côté des entreprises, l'arrêt de l'activité durant 2 mois et le manque de visibilité éprouvent fortement les employeurs et impactent déjà les recrutements et les contrats d'apprentissage qui se préparent habituellement en cette période pour la rentrée prochaine.

Pour tenter de palier à ces difficultés, les actions de promotions vont se multiplier sur les réseaux sociaux ou dans les médias, organisées notamment par le CCCA-BTP. Les acteurs du secteur espèrent aussi que dans les plans de relance actuellement en discussion, des mesures seront prises au niveau des entreprises pour soutenir l'apprentissage, comme la hausse de la prime à l'employeur ou la prolongation de la période pendant laquelle un jeune peut intégrer un CFA sans contrat.

Dans tous les cas, le réseau des CFA du BTP en Occitanie se prépare à la perspective d'une rentrée de septembre particulièrement compliquée.

### Le BTP CFA Occitanie c'est :

- ❑ 5 CFA
- ❑ 8 filières
- ❑ 66 formations
- ❑ 2 985 élèves en alternance à la rentrée 2019

Retrouvez toutes les informations du réseau sur le site : <https://btpcfa-occitanie.com/>

En complément, l'UNICEM dispose de 3 CFA dont un est situé en Occitanie : [CFA UNICEM Occitanie](#) et se compose de 2 centres situés à Toulouse-Bessières (31) et à Castres-Lacrouzette (81). Il accueille, annuellement, plus de 150 jeunes formés aux métiers des industries de carrières et matériaux mais aussi des travaux publics.

Sources utilisées dans cette note de conjoncture :

- Enquêtes GIE Réseau des CERC, UNICEM Occitanie
- Echanges avec les représentants régionaux des organisations professionnelles (A.I.Oc, CAPEB, FFB, FRTP, Fédé SCOP BTP, LCA-FFB, UNICEM).
- DIRECCTE Occitanie, Vecteur Plus, Ministère de l'Économie

## État des lieux de l'appareil de production et de suivi des dispositifs de soutiens publics



### Démographie des entreprises

Créations et défaillances cumulées d'entreprises au cours des 4 derniers trimestres

	En région			En France		
Créations d'entr. hors micro-entr. à fin 1er trim. 2020	7 481 créat.	+10,1%	▲	63 441 créat.	+15,6%	▲
Créations de micro-entreprises à fin 1er trim. 2020	1 537 créat.	+44,6%	▲	16 731 créat.	+17,1%	▲
Défaillances d'entreprises à fin 1er trim. 2020	910 défaill.	-6,3%	▼	10 194 défaill.	-13,3%	▼

L'ensemble des indicateurs est mesuré sur une période de 12 mois, l'évolution est basée sur la même période de l'année précédente.

Occitanie : Créations et défaillances d'entreprises au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020

	En région		
Créations d'entr. hors micro-entr. au cours du 1er trim. 2020	2 094 créat.	-6,1 %	▼
Créations de micro-entreprises Au cours du 1 <sup>er</sup> trim. 2020	457 créat.	+28,7%	▲
Défaillances d'entreprises au cours du 1er trim. 2020	196 défaill.	-24,9%	▼

L'ensemble des indicateurs est mesuré sur le premier trimestre de l'année, l'évolution est basée sur la même période de l'année précédente.

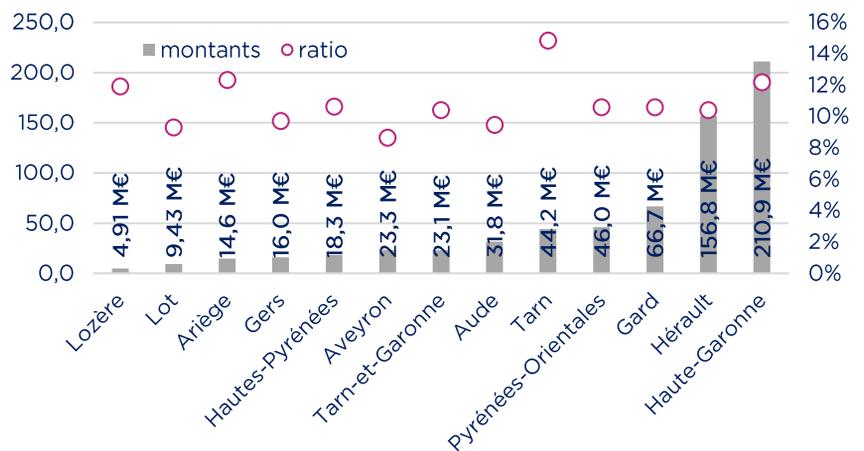
## Appel aux dispositifs de soutiens publics

### Prêts garantis par l'Etat

Au 2 juin, 87,3 milliards d'Euros ont été garantis dont 8 Mds pour le secteur de la construction.  
 En Occitanie, le montant prêté atteint le 6,7 Mds pour 48 466 bénéficiaires.  
 Le secteur de la construction, en région, compte 752,16 M€ pour 5 378 prêts.

En Occitanie, le secteur de la construction est le 3<sup>ème</sup> secteur d'activité en montant prêté derrière le commerce et l'industrie manufacturière et juste avant les activités spécialisées- scientifique et techniques. Le poids du secteur de la construction représente 11%. Ce ratio varie dans les départements entre 9% et 15%.

Suivi des prêts par département et poids du secteur de la construction en Occitanie

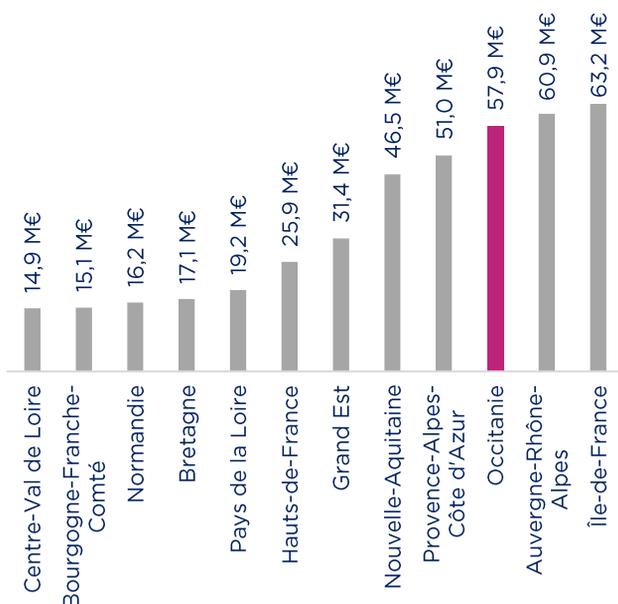


Source : Ministère de l'Economie

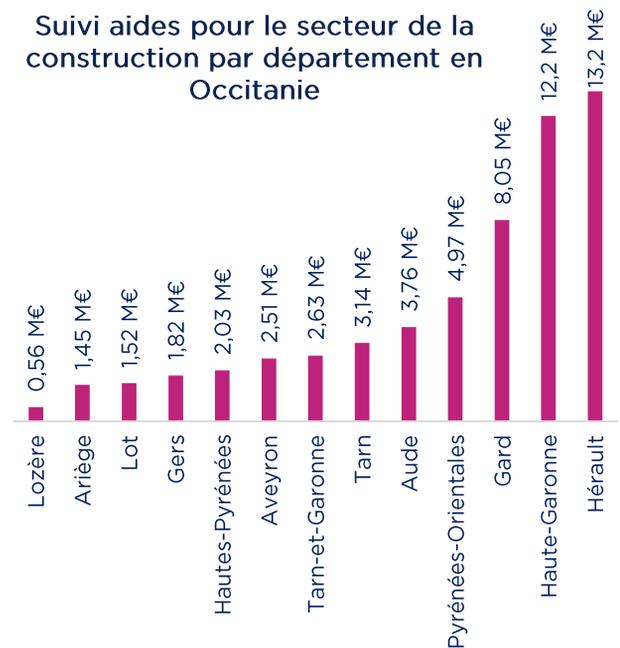
## Fonds de solidarité

Créé par l'Etat et les Régions, le Fonds de solidarité est désormais doté de 7 milliards d'euros dont 500 millions d'euros apportés par les Régions. Dans le 1<sup>er</sup> volet au 2 juin 2020, instruit par l'Etat, 3,2 milliards d'euros ont été octroyés à 2 356 658 bénéficiaires.  
 En Occitanie, 284 799 bénéficiaires sont comptabilisés pour un montant de 376 millions d'euros. Le secteur de la construction, en région, compte 40 744 bénéficiaires pour un montant de 57,9 millions d'euros.

Suivi des aides (volet 1) par région pour le secteur de la construction



Suivi aides pour le secteur de la construction par département en Occitanie



En Occitanie, 73% des montants accordés se répartissent entre les secteurs d'activités suivants : le Commerce (70,75 M€), la Construction (61,1 M€), l'Hébergement et restauration (52,03 M€), les autres activités de services (40,91 M€), la santé humaine et action sociale (37,22M€) et les activités spécialisées - scientifiques et techniques (35,21 M€).

## Les dernières tendances régionales



### Bâtiment

	En région			En France		
Logements autorisés à fin fév. 2020	48 275 logts	-3,0%	▼	452 929 logts	+0,2%	►
Logements mis en chantier à fin fév. 2020	44 820 logts	-0,6%	►	408 774 logts	-1,2%	▼
Mises en vente de logements à fin 4ème trim. 2019	12 842 logts	-13,3%	▼	110 235 logts	-13,3%	▼
Surfaces de locaux autorisés à fin fév. 2020	3 534 mill. m <sup>2</sup>	+2,2%	▲	41 208 mill. m <sup>2</sup>	+2,7%	▲
Surfaces de locaux mis en chantier à fin fév. 2020	2 273 mill. m <sup>2</sup>	+0,6%	►	28 677 mill. m <sup>2</sup>	+7,9%	▲
Volume d'entretien-rénovation*(1) au 4ème trim. 2019		+1,4%	▲		+1,7%	▲
Carnets commandes entretien- réno* au 4ème trim. 2019	14,1 semaines	+0,4	►	13,6 semaines	+1,2	▲

L'ensemble des indicateurs est mesuré sur une période de 12 mois, l'évolution est basée sur la même période de l'année précédente

(1) Évolution du montant de facturation des entreprises pour des travaux d'entretien-rénovation

\*Données du trimestre, évolution 1 an

## Situation actuelle et attentes de la filière

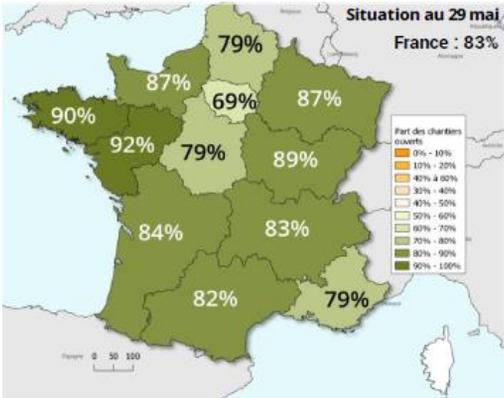


### Le Bâtiment

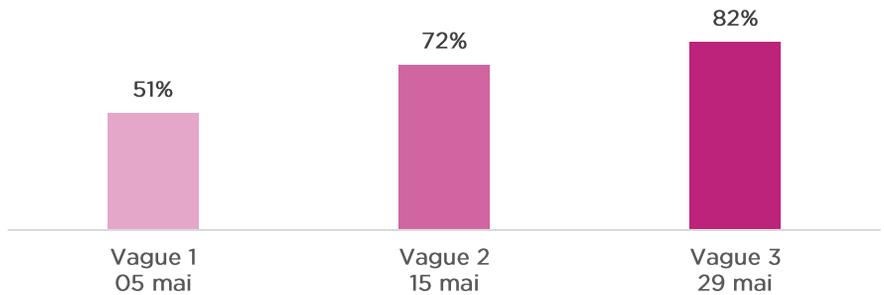
La CAPEB et la FFB ont sollicité le Réseau des CERC afin d'établir un suivi hebdomadaire du fonctionnement des chantiers du Bâtiment et de l'activité des salariés. L'enquête a été menée auprès de 1 415 entreprises du Bâtiment intervenant sur 11 307 chantiers.

#### Part des chantiers ouverts

Unité : % du nombre de chantiers

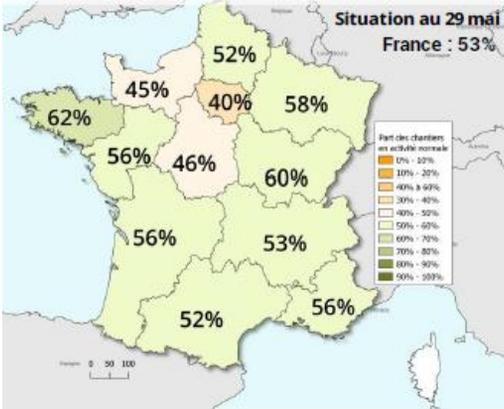


#### Évolution des chantiers ouverts en Occitanie

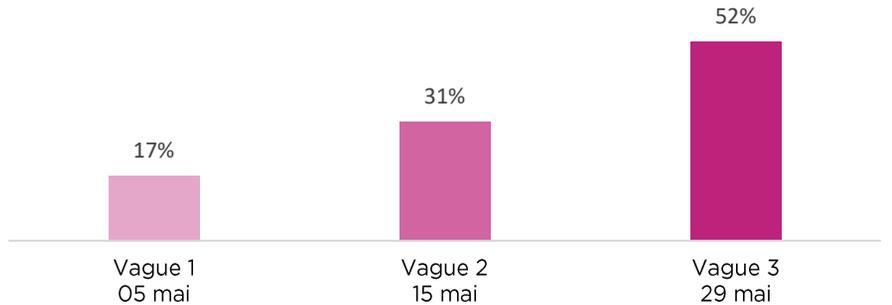


#### Part des chantiers en activité normale

Unité : % du nombre de chantiers

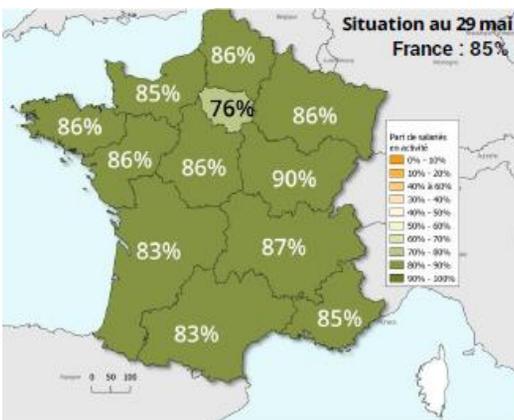


#### Évolution des chantiers en activité normale en Occitanie

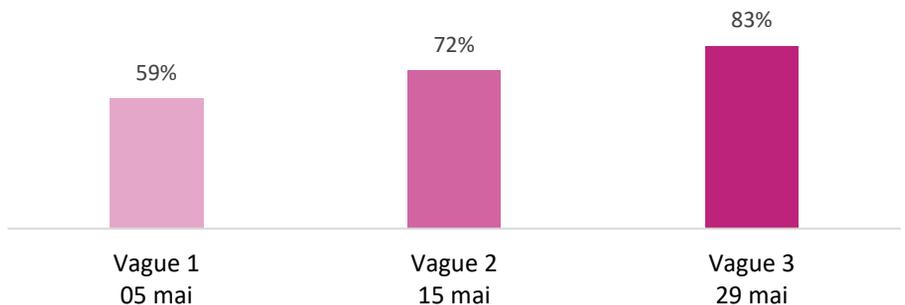


#### Part de salariés et intérimaires en activité

Unité : % des ETP (salariés et intérim) avant la crise sanitaire

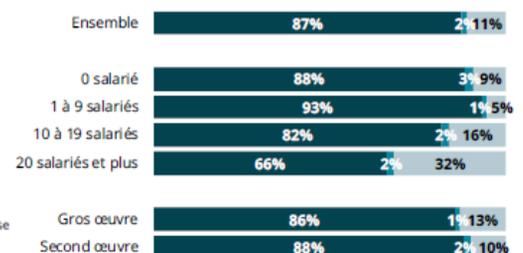


#### Évolution des salariés et intérimaires en activité en Occitanie



**Gestion des surcoûts liés à la crise sanitaire :** Parmi les entreprises ayant des chantiers ouverts, 87% des entreprises supportent entièrement les surcoûts liés à la crise sanitaire, 11% sont partagés entre le client et l'entreprise et 2% sont répercutés au client par l'entreprise.

■ L'entreprise les supporte  
 ■ L'entreprise les répercute sur le client  
 ■ Ils sont partagés entre le client et l'entreprise





## Le Bâtiment

### La FFB Occitanie :

A l'initiative de la Fédération Régionale du Bâtiment, une charte des bonnes pratiques a été réalisée rappelant les valeurs communes et actant des engagements réciproques pour la reprise dans des conditions sanitaires et économiques des chantiers. Les engagements de la maîtrise d'ouvrage relèvent de la prise en charge des surcoûts directs (modification d'environnement de chantiers, procédures de nettoyage, fournitures d'EPI ...) partagés et assumés à 50/50, et de mesures tels que - Renégocier les délais de chantier, n'appliquer aucune des pénalités en lien avec les retards liés à la situation sanitaire. , Garantir les prises en charge des coûts induits pour les contrats de référent COVID, assurer la meilleure sécurité sanitaire possible dans la poursuite du chantier. Généraliser la dématérialisation du circuit de paiement et tendre vers des délais de paiement à 20 jours fin de mois, accepter le versement d'avances ou augmenter les avances consenties (30%). Concernant les surcoûts indirects (perte d'exploitation, immobilisations imputables au temps d'arrêt des chantiers, allongement des délais de livraison...), les différentes parties ont convenu d'une clause de revoyure en juillet puis septembre prochain.

Cette charte prévoit également un comité de conciliation dans le cas où les différents signataires changent d'avis.

Elle est d'ores et déjà signée par différents Maîtres d'Ouvrage (bailleurs sociaux, EPCI, conseil départemental...et les 13 Fédérations Départementales du BTP

La FFBTP 31 a signée la charte sus mentionnée avec Toulouse Métropole et le Conseil Départemental.

Par ailleurs, La FFBTP 31 prévoit une baisse d'activité de 15% d'ici la fin de l'année. Cette baisse d'activité aura un impact sur l'emploi avec comme variable d'ajustement l'intérim. Une baisse du recours à ces contrats est déjà constatée.

### La CAPEB

L'activité artisanale a redémarré mais toujours en mode dégradé. L'approvisionnement en masque ne semble plus être un frein car disponibles maintenant dans les grandes surfaces spécialisées ou les fournisseurs de matériaux. Il subsiste des difficultés d'approvisionnement de fournitures pour les chauffagistes et les plombiers, essentiellement importées de pays européens.

Après une longue période de confinement, les particuliers semblent s'orienter vers des projets d'amélioration de leur logement. Les prochaines semaines permettront de mesurer la réalisation effective / le passage à l'acte de ces projets.

Une des difficultés prégnantes tient en la récupération des surcoûts liés à l'investissement dans les équipements de protection individuelle. La deuxième difficulté tient au manque de productivité dû à l'allongement des délais de chantiers pour la mise en œuvre des mesures sanitaires. Pour les chantiers en "coactivité", la distanciation sanitaire oblige les équipes à intervenir successivement sur le chantier ce qui allonge les délais de réalisation. Les artisans, pour la majorité prennent ces surcoûts à leur charge, il est estimé à +20% pour un marché d'entretien/rénovation en site occupé et à 10% dans le neuf.

La baisse drastique prévisible de la commande publique inquiète les artisans.

Un plan de redémarrage et de relance est en cours de rédaction par la profession.

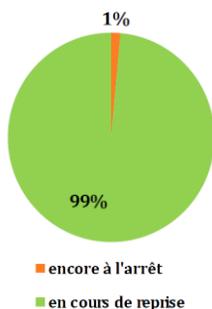
Des discussions sur la mise en place d'une charte des bonnes pratiques sont engagées entre différentes fédérations dont la CAPEB, la FFB et le Conseil Régional.



## Les Travaux Publics

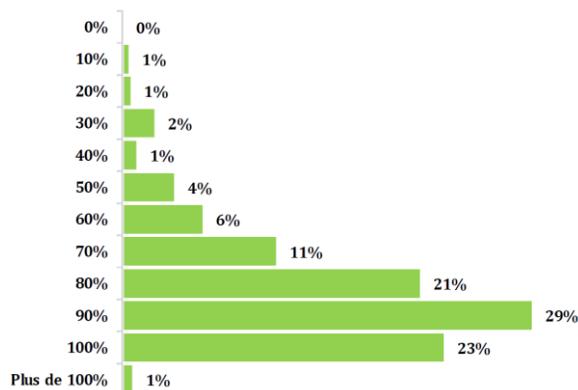
La FNTP a mené une quatrième enquête auprès des entreprises pour évaluer l'impact de la crise sanitaire. Cette enquête s'est déroulée entre le 25 mai et le 1<sup>er</sup> juin. 709 entreprises ont répondu, soit 9,5% de l'ensemble des adhérents qui représentent environ 41% du chiffre d'affaire global TP. Les résultats donnés ci-dessous sont ceux du niveau national.

### Activité des entreprises - France

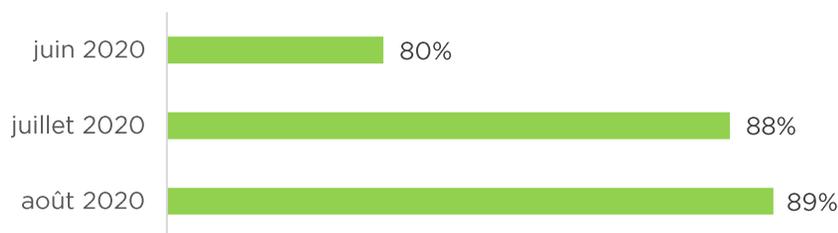


La quasi-totalité des entreprises est désormais de nouveau en activité. Néanmoins, l'activité n'est toujours pas revenue à la normale.

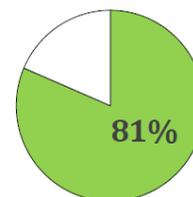
### Niveau d'activité des entreprises - France



### Estimation d'un chiffre d'affaires par rapport à un mois « normal » - France



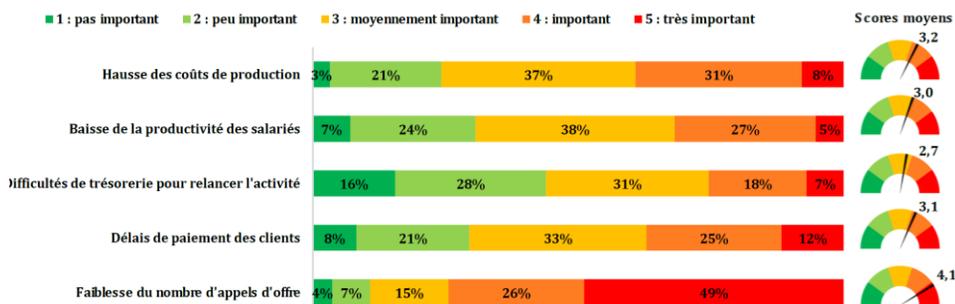
### Estimation d'un chiffre d'affaires par rapport 2020 / 2019 - France



A fin 2020 : 24% des entreprises pensent atteindre un niveau d'activité de moins de 80% et 5% des entreprises pensent atteindre un niveau d'activité de 100%.

Au global, le niveau d'activité à fin 2020 serait de 81% par rapport à 2019

### Principales difficultés rencontrées - France



Les entreprises sont confrontées à de nombreux freins, les donneurs d'ordre deviennent le sujet majeur.

L'inquiétude générale des entreprises porte sur la faiblesse des appels d'offre.

### La situation de l'emploi

La baisse d'activité du secteur impacte fortement les perspectives d'emploi. Alors que moins de 10% des entreprises prévoient une baisse de leurs recrutements en janvier 2020, elles sont aujourd'hui 20% à penser diminuer leurs effectifs permanents.

L'intérim, qui représente traditionnellement environ 15% des effectifs, va aussi être fortement impacté. 56% des entreprises envisagent de moins y recourir, voire plus du tout (11%).

La stratégie du secteur sur le développement de l'apprentissage est menacée par ce nouveau contexte économique. 38% des entreprises envisagent de baisser leurs effectifs d'apprentis, voire de ne plus du tout y recourir (15%).



## Les Travaux Publics

La majeure partie des chantiers initiés avant la crise sanitaire ont repris. Il persiste cependant quelques situations de blocage. Ces dernières tiennent essentiellement au problème de disponibilité des niveaux décisionnaire et opérationnel de la maîtrise d'ouvrage.

Durant le confinement, un recul des appels d'offres de 60% a été constaté, sans anticipation de la part des maîtres d'ouvrages, une crise sociale est à craindre pour le secteur en fin d'année.

La profession a émis plusieurs propositions sur 4 points pour soutenir la filière et relancer l'activité des Travaux Publics :

### Soutien à la filière :

- Lever l'interdiction de circulation des poids lourds pendant la période estivale
- Assurer les moyens d'hébergement et de restauration sur des chantiers longue distance
- Lever les derniers blocages à la reprise avec les grands donneurs d'ordre
- Conserver la date de cessation d'état d'urgence des marchés publics et privés
- Prise en charge des surcoûts :
- Assurer la prise en charge des surcoûts liés aux règles sanitaires par l'Etat par l'allègement des charges patronales jusqu'à 3 fois le SMIC afin de viser le personnel de production (ouvriers et personnel d'encadrement) associé à une clé de répartition pour éviter de pénaliser les entreprises.

### Gestion de la trésorerie :

- Étendre l'annulation des charges sociales et fiscales au secteur des TP ou à défaut permettre un lissage à plus long terme à l'instar des activités de l'hôtellerie et restauration.

### Faciliter la commande publique :

- Augmenter le taux de remboursement du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) et ramener l'ensemble des remboursements à l'année en cours.
- Renforcer l'enveloppe de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DTER) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSL)
- Relever le seuil de passation des marchés à 100 000€ sans publicité et sans mise en concurrence.
- Maintenir une permanence de techniciens dans les collectivités locales durant la période estivale
- Réduire les délais d'instruction des permis de construire
- Déclencher des marchés à bons de commande

Confier au Conseil d'Orientation des Infrastructures la définition d'un plan basé sur 2 axes : la mobilité de demain et la transition écologique.

Une action de sensibilisation auprès des collectivités va être lancée sous forme d'une plaquette d'information à la mobilisation possible des fonds de financement des travaux.



## L'Industrie des carrières et des matériaux

Les fédérations régionales de l'Unicem mènent une enquête du suivi d'activité auprès de leurs adhérents. Les résultats ci-dessous sont ceux récoltés durant la semaine 22 (du 25 au 31 mai 2020). 224 entreprises ont répondu, soit 1 139 sites et un taux de réponse de 37%.

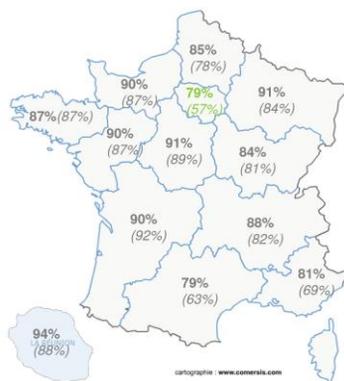
### Part des sites ouverts

Unité : % du nombre de sites

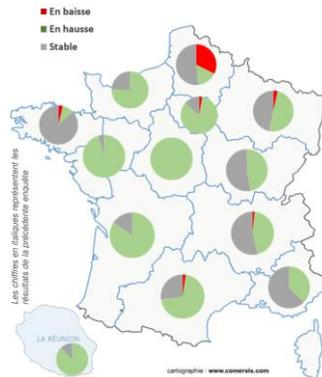


### Niveau d'activité des sites

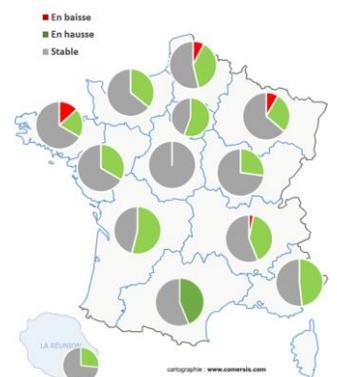
Unité : % par rapport à 2019



### Niveau d'activité par rapport à la semaine dernière



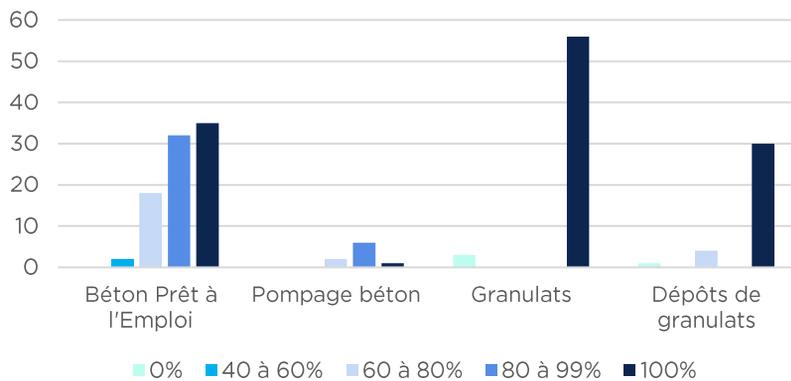
### Niveau d'activité pour les 2 semaines à venir



## Selon les branches d'activités

L'UNICEM Occitanie mesure le niveau de reprise d'activité au sein de ses différentes branches par le biais de l'enquête adhérent. Les résultats ci-dessous concerne la semaine d'activité du 25 au 29 mai.

### Sites ouverts par pourcentage d'ouverture

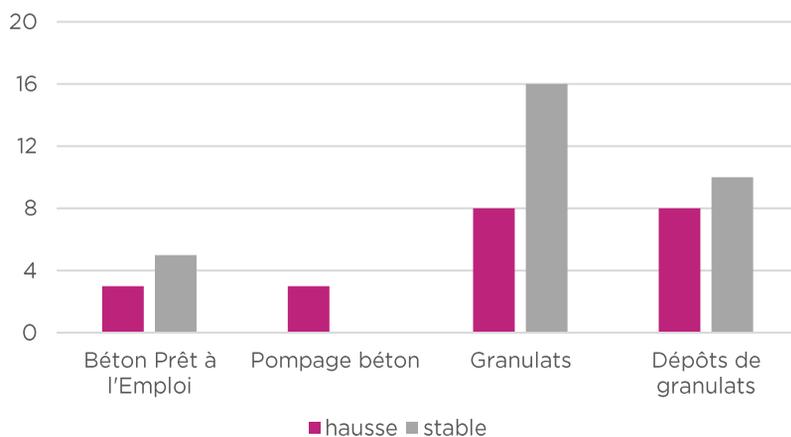


Parmi les producteurs de granulats, 65,2% ont maintenu un accueil d'inertes.

Les obstacles à la reprise d'activité déclarés sont :

- Le manque de commande;
- La disponibilité du personnel;
- La disponibilité des sous-traitants / fournisseurs;
- La mise en place de mesures barrières sur les chantiers.

### Niveau d'activité pour les 2 semaines à venir



## Situation actuelle de la reprise d'activité et attentes de la filière



### L'Industrie des Carrières et Matériaux

La crise sanitaire liée au COVID 19 a entraîné une baisse considérable d'activité des entreprises adhérentes à l'UNICEM. Depuis le début du déconfinement l'activité tend à repartir même si l'inquiétude reste présente chez les adhérents. Dans ce contexte inédit, l'UNICEM, qui réunit les entreprises approvisionnant en matériaux le BTP, secteur indispensable au bon fonctionnement de l'économie, et en minéraux certains secteurs industriels stratégiques, a élaboré des propositions pour un plan de reprise et de relance, qui insiste sur la nécessité :

- ✓ De mobiliser toutes les forces disponibles pour garantir la reprise de l'activité au moyen de mesures de court terme.
- ✓ D'assurer une relance, cohérente avec les enjeux de transition écologique, du secteur du bâtiment et des travaux publics.
- ✓ D'accroître notre résilience et de tirer parti de cette crise en encourageant la transition écologique et la responsabilité sociale des entreprises.

Afin de permettre au tissu économique de rattraper une partie de l'activité perdue et d'accélérer la transition écologique et d'adapter les villes et territoires aux changements climatiques, l'UNICEM propose des mesures suivantes :

- ✓ Développer les infrastructures et les aménagements collectifs nécessaires à un développement de l'économie compatible avec le respect de l'environnement et la santé des concitoyens
  - ❑ Une augmentation importante des moyens consacrés à l'entretien des infrastructures routières structurantes y compris les ouvrages d'art, des voies navigables et du réseau ferroviaire ainsi que du patrimoine bâti, domaine important pour l'industrie française de la pierre ornementale, et la sauvegarde de savoir-faire nationaux.
  - ❑ Un plan d'investissement massif en faveur de:
    - l'extension et la rénovation des infrastructures nécessaires à la réalisation des missions de service public (hôpitaux, EHPAD, établissements scolaires, centres de recherche et cités administratives ...),
    - de l'extension des infrastructures aux nouvelles mobilités : infrastructures cyclables, transports en commun urbain et interurbain, mobilités électrique ou hydrogène, développement de la mobilité connectée et autonome ...
    - de la modernisation et du développement du parc de logements sociaux
    - de la construction d'ouvrages favorisant la résilience des villes face aux aléas climatiques
    - du développement des contournements urbains pour améliorer la sécurité des populations et la qualité de l'air dans les villes et villages.
- ✓ Faire de la commande publique un levier pour encourager la production locale et le mieux-disant, en favorisant lorsque cela est possible, le recours aux produits et matériaux locaux ou à des entreprises engagées dans une démarche responsable de type RSE, ISO 14001, ISO 26000, labels sectoriels, ...
- ✓ Accélérer le développement de l'économie circulaire
  - ❑ La filière de recyclage et de valorisation des déchets inertes du bâtiment a atteint un fonctionnement et un équilibre économique qui permet d'atteindre un taux de recyclage supérieur à 80%. La mise en place d'une éco-participation engendrerait des redistributions financières entre les acteurs au détriment des entreprises de l'ICM dont la trésorerie est fortement affaiblie par cette crise sanitaire.
  - ❑ En améliorant la couverture des territoires en points de collecte visant à atteindre en 3 ans un taux de recyclage de 95% grâce à un partenariat avec les collectivités et les pouvoirs publics.
  - ❑ Par la prise en compte des spécificités de la production béton, à savoir la traçabilité de ses destinations dans les ouvrages, ses capacités à intégrer des granulats recyclés dans sa production et l'évaluation de sa contribution aux décharges sauvages par une modélisation adaptée.
- ✓ Garantir l'accès aux ressources primaires qui constitue 75% de la réponse aux besoins de granulats.
- ✓ Garantir une fiscalité environnementale réellement favorable à la transition écologique et profitable à tous les territoires.

## Les dernières tendances départementales

<b>Ariège</b>			<b>Aude</b>			<b>Aveyron</b>		
C.N. logements	528 logts	+6,9% ▲	C.N. logements	1 648 logts	-16,9% ▼	C.N. logements	1 181 logts	+2,2% ▲
C.N. locaux	51 mill. m <sup>2</sup>	-21,8% ▼	C.N. locaux	147 mill. m <sup>2</sup>	+44,2% ▲	C.N. locaux	214 mill. m <sup>2</sup>	-4,4% ▼
BPE	69 140 m <sup>3</sup>	-7,2% ▼	BPE	293 062 m <sup>3</sup>	+18,0% ▲	BPE	235 132 m <sup>3</sup>	-8,5% ▼
Salariés	2 716 sal.	+5,9% ▲	Salariés	6 286 sal.	+5,9% ▲	Salariés	6 361 sal.	+0,6% ▬
Intérimaires	220 ETP	-10,1% ▼	Intérimaires	574 ETP	-0,7% ▬	Intérimaires	447 ETP	+2,5% ▲
Dem. d'emplois	759 DEFM	-2,8% ▼	Dem. d'emplois	1 822 DEFM	-8,4% ▼	Dem. d'emplois	682 DEFM	+1,2% ▲
Défaillances	14 ent.	-22,2% ▼	Défaillances	48 ent.	+9,1% ▲	Défaillances	23 ent.	+35,3% ▲
<b>Gard</b>			<b>Haute-Garonne</b>			<b>Gers</b>		
C.N. logements	4 895 logts	+14,1% ▲	C.N. logements	15 629 logts	-3,2% ▼	C.N. logements	731 logts	-7,9% ▼
C.N. locaux	191 mill. m <sup>2</sup>	-5,0% ▼	C.N. locaux	441 mill. m <sup>2</sup>	-17,3% ▼	C.N. locaux	114 mill. m <sup>2</sup>	-14,3% ▼
BPE	516 790 m <sup>3</sup>	+6,3% ▲	BPE	1 286 816 m <sup>3</sup>	-5,9% ▼	BPE	140 108 m <sup>3</sup>	-9,0% ▼
Salariés	13 624 sal.	+3,0% ▲	Salariés	35 629 sal.	+2,5% ▲	Salariés	3 112 sal.	+2,0% ▲
Intérimaires	1 126 ETP	+11,0% ▲	Intérimaires	5 499 ETP	-5,6% ▼	Intérimaires	346 ETP	+12,5% ▲
Dem. d'emplois	4 360 DEFM	-2,9% ▼	Dem. d'emplois	5 948 DEFM	+9,8% ▲	Dem. d'emplois	490 DEFM	-3,9% ▼
Défaillances	122 ent.	-20,3% ▼	Défaillances	213 ent.	+9,8% ▲	Défaillances	20 ent.	-16,7% ▼
<b>Hérault</b>			<b>Lot</b>			<b>Lozère</b>		
C.N. logements	12 077 logts	+6,7% ▲	C.N. logements	786 logts	+27,0% ▲	C.N. logements	325 logts	-2,1% ▼
C.N. locaux	332 mill. m <sup>2</sup>	+19,7% ▲	C.N. locaux	74 mill. m <sup>2</sup>	-28,0% ▼	C.N. locaux	78 mill. m <sup>2</sup>	-13,8% ▼
BPE	1 120 624 m <sup>3</sup>	-0,3% ▬	BPE	78 333 m <sup>3</sup>	-6,1% ▼	BPE	41 163 m <sup>3</sup>	-3,1% ▼
Salariés	23 752 sal.	+4,5% ▲	Salariés	2 926 sal.	-1,3% ▼	Salariés	1 680 sal.	+0,8% ▬
Intérimaires	3 038 ETP	+2,3% ▲	Intérimaires	125 ETP	-24,2% ▼	Intérimaires	35 ETP	+47,6% ▲
Dem. d'emplois	7 275 DEFM	+0,8% ▬	Dem. d'emplois	595 DEFM	+4,6% ▲	Dem. d'emplois	158 DEFM	-3,1% ▼
Défaillances	215 ent.	-14,0% ▼	Défaillances	21 ent.	+110,0% ▲	Défaillances	0 ent.	-100,0% ▼
<b>Hautes-Pyrénées</b>			<b>Pyrénées-Orientales</b>			<b>Tarn</b>		
C.N. logements	823 logts	+4,4% ▲	C.N. logements	3 417 logts	-15,1% ▼	C.N. logements	1 546 logts	-6,6% ▼
C.N. locaux	76 mill. m <sup>2</sup>	+17,9% ▲	C.N. locaux	162 mill. m <sup>2</sup>	+6,7% ▲	C.N. locaux	179 mill. m <sup>2</sup>	-5,8% ▼
BPE	124 463 m <sup>3</sup>	-7,3% ▼	BPE	363 458 m <sup>3</sup>	+3,8% ▲	BPE	237 980 m <sup>3</sup>	-15,3% ▼
Salariés	4 064 sal.	+0,7% ▬	Salariés	9 057 sal.	+4,7% ▲	Salariés	6 871 sal.	+4,7% ▲
Intérimaires	493 ETP	-11,0% ▼	Intérimaires	913 ETP	+3,7% ▲	Intérimaires	613 ETP	-0,6% ▬
Dem. d'emplois	960 DEFM	-4,6% ▼	Dem. d'emplois	2 786 DEFM	-5,4% ▼	Dem. d'emplois	1 522 DEFM	-4,5% ▼
Défaillances	20 ent.	-39,4% ▼	Défaillances	110 ent.	-11,3% ▼	Défaillances	48 ent.	+14,3% ▲
<b>Tarn-et-Garonne</b>								
C.N. logements	1 234 logts	-15,8% ▼						
C.N. locaux	215 mill. m <sup>2</sup>	+72,5% ▲						
BPE	199 377 m <sup>3</sup>	+4,3% ▲						
Salariés	4 470 sal.	+3,9% ▲						
Intérimaires	542 ETP	+5,3% ▲						
Dem. d'emplois	1 130 DEFM	-5,0% ▼						
Défaillances	56 ent.	= ▬						

C.N. logements : logements mis en chantier au cours des 12 derniers mois à fin février 2020

C.N. locaux : locaux mis en chantier au cours des 12 derniers mois à fin février 2020

BPE : production brute de BPE des 12 derniers mois à fin janvier 2020

Salariés : effectifs salariés, en nombre de postes, à fin 4ème trimestre 2019

Intérimaires : effectifs intérimaires employés en ETP brut dans la Construction, moyenne 3 mois à fin février 2020

Dem. d'emplois : demandes d'emploi en fin de mois, de catégorie A, dans la Construction, à fin 1er trimestre 2020

Défaillances : nb de défaillances d'entreprises de la Construction, cumulées sur un 1 an à fin 1er trimestre 2020

Sources utilisées dans cette note de conjoncture :

- Enquêtes GIE Réseau des CERC, FNTP, UNICEM Occitanie
- Echanges avec les représentants régionaux des organisations professionnelles (CAPEB, FFB, FRTP, UNICEM).
- DIRECCTE Occitanie, Ministère de l'Économie, SDES-Sit@del (logements eb date réelle estimée et locaux en date de prise en compte), SDES-ECLN (données brutes), CERC Occitanie, INSEE, Banque de France (données brutes)